



Le Reflet des Tours

Avril 2021 - n° 33

EDITO

DANS CE NUMERO



Chères Bruchoises, Chers Bruchois,

Cette première communication municipale de l'année 2021 est dans la continuité des éditions précédentes, mais très particulière pour moi.

Un conseil municipal, c'est une équipe de quinze personnes. Au fur et à mesure des renouvellements, certains partent, d'autres rejoignent l'équipe. Depuis juillet 2006, chacun d'entre nous, avec ce que nous sommes, avons essayé d'apporter le maximum à notre commune, le village comme la campagne. Des choix doivent être faits et les décisions ont toujours été prises dans un seul intérêt, celui de la commune. Depuis les dernières élections, Christine LAMARQUE, Première Maire Adjointe depuis juillet 2006, avait pris du recul, et maintenant chacun comprend mieux pour quelles raisons. Elle et moi avons durant ces presque quinze années travaillé main dans la main, ici à Bruch, comme à la communauté de communes et dans bien d'autres instances pour défendre et permettre à notre village de prospérer et de s'adapter à l'évolution du monde. Je suis fier d'avoir pu faire un « bout de chemin » avec elle, de notre amitié, et je la remercie encore pour tout ce qu'elle a apporté à la commune. Le conseil municipal entier s'associe à moi pour lui rendre ce dernier hommage : Bernard, Mireille, Isabelle, Joelle, Laurent, Lionel et Karine ainsi que Charlotte, Dominique, Léa, Myriam, Sylvie, Stéphane et Jacques.

Mais comme Christine disait souvent : « c'est triste mais la vie continue », cette gazette vous présente le résultat financier de la commune et le budget 2021. Le conseil a décidé comme chaque année depuis 15 ans de ne pas toucher au taux d'imposition de la commune.

2021 est aussi une année particulière car elle clôturera l'investissement de l'Espace des deux Tours, projet qui a mis onze ans à se réaliser avec un paiement échelonné sur deux années. Les résultats financiers de Bruch sont la démonstration claire de la bonne gestion communale, dans sa préparation, dans l'anticipation et la prévision sur plusieurs années afin de développer la commune et ses services en maîtrisant l'endettement et la fiscalité communale. La commune est classée par la direction des finances publiques dans le « vert ». Ainsi, en 2021, cela va permettre, en cas de soutien par le plan de relance de l'Etat, d'envisager la réhabilitation énergétique complète du bâtiment scolaire et l'aménagement de la route entre l'église et la Tour Sud.

Je terminerais mon propos par la fermeture de l'école pour cause de Covid-19 juste avant les vacances scolaires de février. Des parents ayant des symptômes clairs d'infection, laissent sans aucun scrupule leurs enfants venir à l'école tant que les résultats des tests PCR ne sont pas connus ! Résultat : une école fermée, une désinfection totale et les enfants et personnels mis en quarantaine. La mairie et le personnel scolaire peuvent mettre en place et faire respecter au mieux les règles et protocoles mais cela ne servira à rien, sans l'effort de chacun.

Je vous souhaite une bonne lecture et prenez soin de vous et des vôtres.

Bien amicalement.

Le Maire,
Alain LORENZELLI

Edito	page 1
Budget communal 2021	page 2-3
Taux d'imposition 2021	page 3
Projets (finis, en cours et à venir) :	pages 4-5
• Barbecue municipal	
• Achat de la maison dédiée aux associations	
• Espace des deux Tours	
• Tour Sud	
• Mieux isoler l'école : plus de confort pour les élèves et moins de dépenses pour la commune !	
• Caserne des pompiers	
Covid 19 : les services municipaux et commerces restent ouverts	page 5
En bref :	page 6-7
• Distribution de paniers aux seniors	
• L'incivilité de quelques-uns coûte cher à tous !	
• Cérémonie du 11 novembre	
• Le Père Noël à l'école	
• Bruch les pieds dans l'eau	
Vivre à Bruch:	page 8
• Bibliothèque de Bruch	
• Alerte-faux contrôleurs	
• Frelons asiatiques : C'est le moment de commencer à les piéger	
Besoin d'une information sur la commune ? Où la trouver ?	page 9
Monsieur Georges Raynal fête ses cent ans	page 10
Printemps à la ferme	page 10
Memento	page 10
Agenda	page 10

Le Reflet des Tours

Mairie de Bruch
Allée de l'Albret – 47130 Bruch

Directeur de la publication :
Alain Lorenzelli

Comité de rédaction :
Isabelle Bisetto, Lionel Carpinella
Sylvie Eymery,

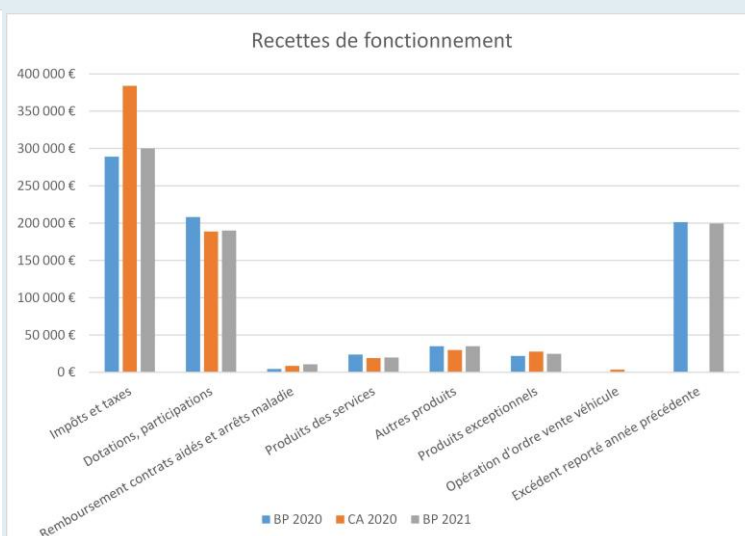
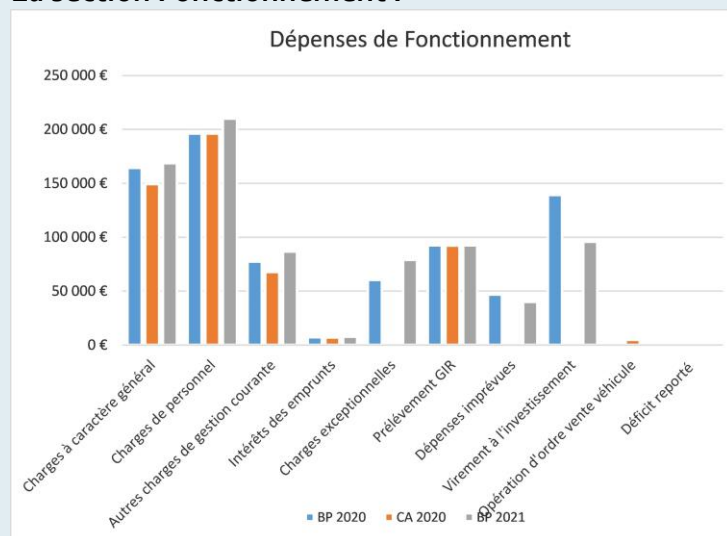
Dominique Lerouvreur, Léa Beschi
Impression : par nos soins
Diffusion : par nos soins
Imprimé à 320 exemplaires

Budget communal 2021

L'année 2020 fut une année difficile sur le plan sanitaire, et la gestion très stricte mise en place a permis d'avoir des résultats excellents. La commune sur deux années (2019/2020) aura financé le plus gros projet jamais réalisé à Bruch : l'espace des deux Tours, sans augmenter ni ses taux d'imposition ni la dette communale. La planification des projets dans le temps et le suivi précis des dépenses permettent à la commune de continuer à offrir les services essentiels à la population, bien plus qu'un certain nombre de communes plus grosses. Les résultats qui vous sont présentés sont consultables en mairie et validés par la direction des finances publiques.

Au 31 décembre 2020, la commune avait sur son compte 119000 €, avec toutes les dépenses payées en fonctionnement et investissement (Espace des deux Tours et supérette compris). Vous aurez aussi le tableau de l'endettement de la commune depuis 2014 qui vous montrera le sérieux de la gestion, car les communes ne doivent pas dépasser un indicateur à 10 ans, nous en sommes bien loin aujourd'hui.

La section Fonctionnement :

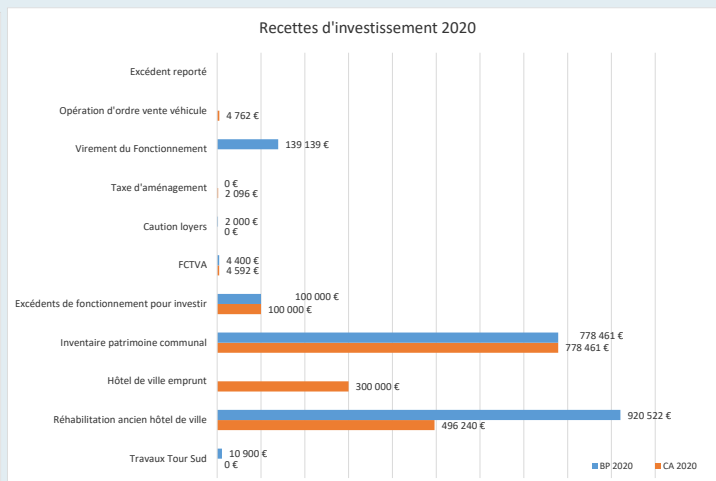
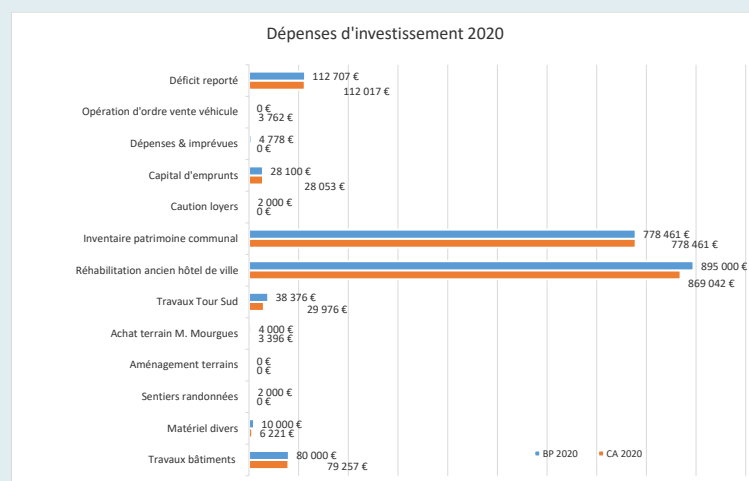


Ces deux graphiques représentent les dépenses et les recettes de fonctionnement en comparant le budget prévisionnel 2020 (BP 2020), le compte administratif 2020 (CA 2020) et le budget prévisionnel 2021 (BP 2021). Le compte administratif est le résultat réel de l'année.

Comme vous pouvez le constater, les dépenses prévues sont maîtrisées sans dépassement voire même inférieures aux prévisions. Quant aux recettes, malgré la crise sanitaire, elles sont identiques. Au 31 décembre 2020, la commune de Bruch clôturait l'année sur un excédent annuel de 143 182,56 € qui, cumulé avec les années antérieures atteint 344 491,56 €.

Ces résultats sont la démonstration du sérieux, de la rigueur et du souci constant des élus et employés municipaux pour l'utilisation efficace de l'argent public. La gestion dynamique permet à Bruch d'investir et de permettre le meilleur développement possible au service des bruchoises et bruchois.

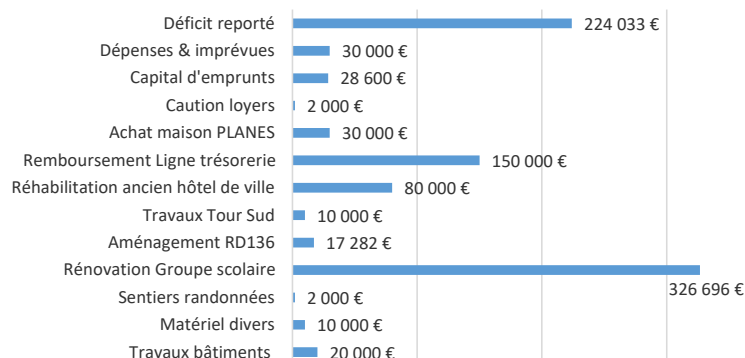
La section Investissement :



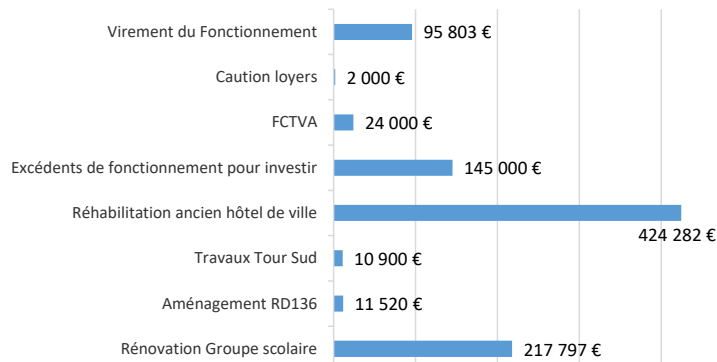
L'investissement de 2020 fut la continuité de l'année 2019, avec la finalisation de la réhabilitation de l'ancien Hôtel de Ville. L'Espace des deux Tours (le nouveau nom que vous lui avez choisi) est pour la deuxième année consécutive le plus gros investissement jamais fait par la commune de Bruch. Le capital d'emprunt est de 28000 €, somme identique aux années précédentes. Le résultat de l'année est déficitaire de 112016,70 € et, en comptant les années antérieures, le déficit cumulé est de 224033,40 €. Ce déficit va être définitivement comblé sur l'année 2021 avec le solde des subventions que la commune n'a pas encore perçues, soit 424882 €, bien plus que le déficit cumulé.

Ce résultat comprend aussi la réalisation de la superette, non prévu au moment du vote du budget prévisionnel en décembre 2019.

BP 2021 - Dépenses d'investissement



BP 2021 - Recettes d'investissement

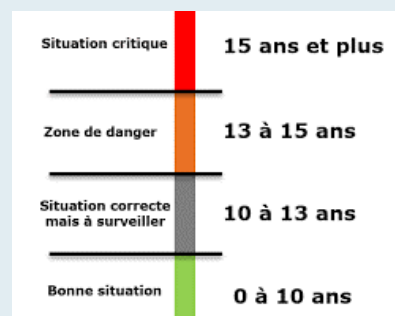


Les projets d'investissement de l'année 2021 sont de deux ordres : d'une part clôturer le déficit d'investissement avec le solde de subventions à percevoir pour l'Espace des deux Tours, d'autre part les nouveaux projets tels que le réaménagement de la départementale 136 (de l'église à la tour sud), et la rénovation énergétique complète du groupe scolaire (isolation, menuiserie, chauffage). Ce dernier investissement est basé sur le plan de relance de l'Etat qui rend prioritaires les rénovations énergétiques des écoles ; la commune se lancera dans l'opération si le taux de subvention atteint 70 à 80 % (demandes faites à la Préfecture du Lot et Garonne). Le capital des emprunts reste identique aux années précédentes, et ce avec les investissements faits.

La capacité de désendettement de Bruch

La capacité de désendettement est un indicateur d'analyse financière des collectivités locales qui mesure la santé financière de celle-ci. Elle se calcule par le rapport entre l'encours de la dette et la capacité d'autofinancement (CAF).

Année	Encours de la dette (M€)	CAF (M€)	Nombre d'années
2014	74	104	0,71
2015	41	140	0,29
2016	24	98	0,24
2017	105	107	0,98
2018	77	112	0,69
2019	475	99	4,80
2020	447	142	3,15



La commune de Bruch est depuis un grand nombre d'années dans une situation excellente, et le financement de l'Espace des deux Tours a pu se faire sans mettre en péril les finances de la commune. (Données ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance)

Taux d'imposition 2021

La commune a voté ses taux communaux inchangés pour 2021.

La Mairie n'a plus que deux taxes à voter : la taxe foncière sur les propriétés bâties et la taxe foncière sur le non-bâti. La CFE professionnelle revient uniquement à l'intercommunalité et il n'y a plus de taxe d'habitation.

Cette année, en remplacement de la taxe d'habitation que l'Etat a décidé de supprimer, les communes vont recevoir la part que touchait le département du Lot-et-Garonne sur la taxe foncière.

Ainsi, un Bruchois avait en 2020 une TFPB (taxe foncière sur les propriétés bâties) de 7,47% pour la commune et de 27,33% pour le département. En 2021, ce même administré aura une TFB de 34,80% (7,47+27,33) ce qui ne change pas la pression fiscale qui reste identique en dehors de l'évolution des bases par l'Etat.

La commune a donc voté un nouveau taux (cumul des deux anciens) pour avoir la même recette qu'en 2020.

Le taux voté par le Conseil municipal pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties reste inchangé à 56,62%.

Projets (finis, en cours et à venir)

Barbecue municipal

La salle des sports permet aux associations bruchaises d'organiser des repas (comme c'est le cas de la chasse chaque année). Maintenant que le chemin d'accès y menant depuis l'allée d'Albret a été refait, il nous a semblé opportun de proposer un espace de grillades adapté et conséquent, dédié à toutes les associations. Ce magnifique barbecue est l'œuvre de nos employés municipaux. Qu'ils en soient ici remerciés !



Achat de la maison dédiée aux associations

Le 9 mars 2021, lors du conseil municipal, l'équipe municipale a validé l'achat d'une maison de la famille PLANES qui sera dédiée aux associations de la commune, et plus particulièrement à la Société de Chasse et à la Compagnie des Tours. Au vu de la configuration, elle permettra d'avoir un endroit pour les réunions, un local pour le stockage et un pour le bricolage.

Après quelques travaux de sécurisation (nettoyage des espaces verts pour dégager la vue à la circulation et faciliter le stationnement) et de mise aux normes ; les associations pourront investir les lieux.



Espace des deux Tours

En plus, c'est écrit dessus !

Nous ne pouvons pas nous tromper ! Après plusieurs années de réflexion, de tractations, de calculs d'enveloppes et de recherche de subventions, le projet de salle polyvalente ouvre ses portes.



Il se nomme l'Espace des deux Tours, il est composé de cabinets de Médecins, d'Infirmières et d'une spécialiste Diététicienne. Il vous est maintenant possible d'y prendre rendez-vous et de profiter de la nouveauté et du confort de ces lieux.

Une grande salle de réception se trouve au rez de chaussée, la salle Bourguine de Castillon. D'une surface de 225 m², elle permet d'accueillir différentes réunions, séminaires et autres fêtes de famille. En effet, la commission de sécurité, ainsi que l'Apave ont validé la bonne marche des différents équipements, ascenseur, équipements électriques, extincteurs... Et le respect des normes d'accueil du grand public, veilleuses, sorties de secours et plans d'évacuation.

Tout ceci a été parmi les points d'attention des commissions.

L'extérieur de l'ancien Hôtel de ville fait toujours l'objet d'un travail de terrassement. Il va permettre, à terme, l'accès aux personnes à mobilité réduite depuis le bas du village et notamment par le foirail. Les promeneurs pourront également rejoindre la Halle par un chemin aménagé et arboré.

Enfin, les Assistantes maternelles, Hélène et Magali, vont bientôt emménager dans leur nouvel espace. Suite à la contre-visite de la PMI (protection maternelle et infantile) organisme créé en 1945 et géré par le Conseil Départemental, des travaux ont été entrepris afin de valider les derniers points de vigilance mis en évidence par cette dernière.



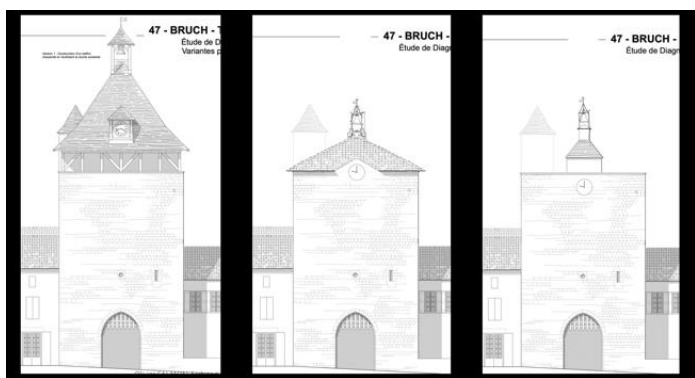
N'hésitez pas à vous renseigner sur les possibilités et tarifs de location de ces nouvelles prestations.

Tour Sud

Après les entretiens d'urgence qui ont été réalisés sur la Tour Sud (appelée aussi Tour de l'Horloge) en 2020, l'architecte M. SALMON, spécialisé sur les monuments historiques, avec M. GONZALEZ, l'architecte des bâtiments de France (ABF) et la Mairie ont présenté un projet de réhabilitation complète de cet édifice historique aux services de la DRAC Nouvelle Aquitaine.

Il est nécessaire de mettre hors d'eau la terrasse supérieure, de mettre en sécurité l'horloge et également d'assurer la réhabilitation de la salle du premier étage et l'accessibilité. Un accord de principe sur cette réhabilitation, aussi bien sur le plan architectural que financier, a été trouvé.

Après discussion avec la DRAC autour de trois possibilités (voir les esquisses ci-jointes), la solution retenue est un intermédiaire entre la proposition 1 et la proposition 2.



Ce projet est en cours de réflexion et structuration et pourrait voir son démarrage courant 2022, 2023.

Caserne des pompiers

En discussion depuis des années avec le SDIS (service départemental d'incendie et de secours), la Mairie a reçu par courrier la confirmation du début de la concertation entre les communes concernées par notre centre de secours pour un tour de table financier. La réalisation de la future caserne à Bruch est prévue en 2023.

Mieux isoler l'école : plus de confort pour les élèves et moins de dépenses pour la commune !

Le conseil municipal a pour projet de faire des travaux d'isolation de l'école :

- Isolation des murs par l'extérieur : isolation optimale pour les murs, sans pont thermique et les travaux pourront se faire sans bouleverser l'organisation interne de l'école.
- Chauffage par une pompe à chaleur réversible : des dalles chauffantes et rafraichissantes seront installées dans les plafonds. Elles permettront le chauffage des pièces sans engager d'autres frais et, ce qui sera bien appréciable, la climatisation l'été !
- Changement des menuiseries extérieures : portes et fenêtres seront à double vitrage.

Mieux isolée, l'école consommera moins d'énergie : par exemple, l'isolation par l'extérieur permet d'économiser jusqu'à 15 % de chauffage.



La réalisation de ce projet est subordonnée à l'obtention de subventions et d'aides qui en réduiront le coût.

Covid 19 : Les services municipaux et commerces restent ouverts

L'ensemble des services municipaux :

- Agence Postale
- Secrétariat de mairie
- Bibliothèque

vous accueillent aux horaires habituels dans le respect des gestes barrière.

Horaires à retrouver dans le memento en dernière page

Commerces

- Le Café restaurant de la Paix propose des plats à emporter du lundi au vendredi (commandes au 05.53.95.25.54)

- Le Relais des Auvignons adapte ses horaires :

- lundi 7h-13h
- du mardi au vendredi 7h-13h 15h-19h
- samedi 8h-12h30 15h-19h
- dimanche 8h30- 12h30

- Salon de coiffure Eleganza -fish pedicure et manicure

Boutique vêtements bijoux maroquinerie hommes femmes enfants

- lundi 9h-12h
- mardi jeudi vendredi 9h-12h 14h-18h
- samedi 9h-16h
- fermé le mercredi

Pizza Batail : camion présent à Bruch le jeudi de 15h à 19h livraisons possibles après 19h (06.14.70.40.49)

En bref

Distribution de paniers aux seniors

Le Conseil municipal de Bruch a choisi pour les fêtes de fin d'année de faire honneur à nos aînés. Ainsi a-t-il été décidé de leur distribuer un panier garni. A partir de la mi-décembre, les élus se sont investis à tour de rôle, pour confectionner et délivrer ces présents.

Pour les hommes seuls, le panier était composé d'une bouteille de vin, de pruneaux, d'une boîte de biscuits, d'un foie gras artisanal et de chocolats.

Pour les femmes seules la variante consistait à remplacer la bouteille de vin par une bouteille de jus de pomme.

Enfin pour les couples, la Mairie a décidé de rajouter à cet ensemble, un magret de canard.

L'accueil de nos aînés fut très chaleureux et leurs remerciements sincères ont fait chaud au cœur des élus qui ont montré par la même occasion tout leur soutien aux personnes âgées durant ces périodes de crise sanitaire et en ont profité pour prendre des nouvelles de chacun d'eux.



Cérémonie du 11 novembre

La cérémonie du 11 novembre au monument aux morts a bien eu lieu cette année. Compte tenu des restrictions dues à la situation sanitaire, seuls des représentants du corps des Sapeurs Pompiers et des Anciens Combattants, ainsi que quelques élus ont pu y assister, le public n'étant pas autorisé.

Les traditionnelles gerbes ont été déposées au pied du monument aux morts en hommage aux soldats morts pour la France.



Le Père Noël à l'école



Le vendredi 18 décembre durant l'après-midi, les enfants de l'école de Bruch ont eu la visite du Père Noël avec un lutin et son chien.

Chaque enfant a eu droit à un cadeau personnalisé en fonction de son

âge, ainsi qu'à un kinder surprise. Tous ont été très heureux d'ouvrir leur propre cadeau et de pouvoir le ramener à la maison. Ce même jour les enfants ont dégusté le traditionnel repas de Noël préparé par Noëlle notre cantinière.

L'incivilité de quelques-uns coûte cher à tous !

A deux reprises un dépôt sauvage de pneus a été constaté sur la commune : plus de 700 pneus déposés sur les domaines public et privé près des lieux-dits La Tuque et Briteste. Leur enlèvement a dû être effectué par les propriétaires, la Mairie et la communauté des communes. La dépollution a été réalisée par Albret Communauté, donc payée par nos impôts.



Les déchets de pneumatiques, bien que classés comme des déchets non dangereux, représentent un danger pour l'environnement et la santé publique en cas d'incendies (émissions de gaz toxiques) ou de dépôts sauvages (refuges pour les moustiques potentiellement porteurs de virus...). Il est interdit de les mettre en décharge, de les abandonner dans la nature ou de les brûler. »

<https://www.ecologie.gouv.fr/pneumatiques-usages>

L'article L. 541-3 du code de l'environnement permet au maire, qui constate que des déchets sont abandonnés, déposés ou gérés contrairement aux prescriptions du code de l'environnement, d'informer le producteur ou le détenteur des déchets des faits qui lui sont reprochés, ainsi que des sanctions qu'il encourt. Après respect d'une procédure contradictoire, le maire peut mettre en demeure le producteur ou le détenteur des déchets d'effectuer les opérations nécessaires au respect de la réglementation dans un délai déterminé. Si cette mise en demeure reste infructueuse, il peut obliger l'intéressé à consigner entre les mains d'un comptable public une somme correspondant au montant des mesures prescrites et, le cas échéant, faire procéder d'office, en lieu et place de la personne mise en demeure et à ses frais, à l'exécution de ces mesures. Il peut ordonner le versement d'une astreinte journalière au plus égale à 1 500 euros par jour de retard, et infliger une amende à l'intéressé au plus égale à 150 000 €. (JO Sénat du 12/12/2019)

Pour les professionnels la collecte des pneus est gratuite ; il suffit de les stocker par catégorie (VL, poids lourds, agricoles...) et à l'abri de la pluie.

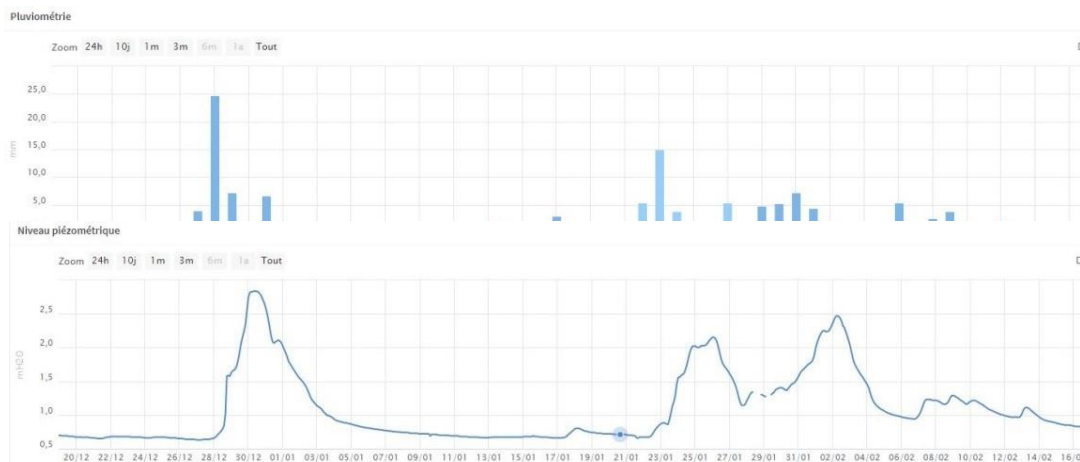
Voir la vidéo sur <https://www.aliapur.fr/fr/>

Bruch les pieds dans l'eau...



Depuis le 27 octobre 2020, une sonde a fait son apparition en bord de l'Auvignon à Bruch. Reliée au système Climalert d'Aqualis, elle permet de surveiller différentes données sur le cours d'eau et son environnement ; entre autres : la pluviométrie et le niveau de l'eau (niveau piézométrique).

Un seuil d'alerte a été mis en place pour 2m30, hauteur à partir de laquelle l'Auvignon commence à sortir de son lit sur la commune. Le seuil critique étant à 2m50.



Le pic a été largement atteint le 30 décembre 2020, comme on peut le voir sur le graphique tiré du site Climalert. Les personnes les plus à risque avaient été averties en porte à porte ou par téléphone ; malgré tout, l'Auvignon s'étant invité dans les champs, sur les routes et dans les maisons, quelques dégâts matériels ont été à déplorer. La circulation, rendue difficile, avait tout de même été maintenue sur la 119.

En janvier, lors des crues de la Garonne, l'Auvignon a été particulièrement surveillé grâce à la mise en place de ce système. L'équipe municipale et les sapeurs-pompiers étaient en alerte afin de prévenir et de venir en aide aux personnes habitant à proximité.

Le 31 janvier pour exemple, il montait de 1 cm par heure, puis il a pris subitement 5 cm en 1h. Les personnes les plus proches et celles touchées par la crue de décembre ont donc été prévenues par précaution, mais malgré sa montée inquiétante et l'ampleur de la crue de la Garonne, l'Auvignon a épargné le village durant les inondations de janvier et février.

Suite aux deux périodes de crue, la commune a fait une demande d'arrêté de catastrophe naturelle. Si un accord est obtenu, les personnes sinistrées auront 10 jours pour faire la déclaration à leurs assurances.

► Pour être informé des diverses actualités du village et notamment des risques de crue : page Facebook @VilledeBruch, site internet de la commune, Intramuros. (voir page 9)

Pour être informé en cas de risque de débordement de l'Auvignon, laissez un numéro de téléphone auprès de la Mairie de Bruch



Vivre à Bruch

Bibliothèque de Bruch

La bibliothèque de Bruch est toujours en fonctionnement actuellement, elle nous ouvre ses portes aux horaires suivants :

le lundi de 15h à 18h,
le jeudi de 14h à 16h30,
le samedi de 10h à 12h.

Frédéric accueille le public même durant la crise sanitaire avec un protocole strict, en assurant la distribution de gel hydroalcoolique et l'obligation pour les visiteurs de porter un masque. La bibliothèque est régulièrement nettoyée et aseptisée ainsi que les livres ayant fait l'objet d'un prêt.

Aucun risque n'est pris ni par les lecteurs ni par les accueillants, afin de profiter dans le bien-être de ce loisir précieux.

Frédéric va reprendre également ses animations tellement appréciées par nos jeunes lecteurs, le samedi matin. Ceci à partir d'avril, si les conditions sanitaires restent bien sûr favorables. Il serait prévu, par exemple, pour le mois de juin, une sortie pédestre sur le thème de la "Sophro-nature". Ou comment profiter des bienfaits de la nature pour apaiser ses maux, stimuler ses sens, vivre l'instant présent en prenant conscience de la beauté des éléments qui nous entourent.

Pour le mois d'octobre, il est envisagé une lecture pour les jeunes enfants donnée par une conteuse passionnée et expérimentée.

Nous vous attendons tous nombreux dans les prochains jours, afin de continuer de faire prospérer ce lieu de culture.

Alerte - faux contrôleurs

Le diagnostic d'Assainissement Non Collectif ou le contrôle de bon raccordement au réseau d'assainissement collectif **doit obligatoirement être joint au dossier le jour de la signature d'un acte de vente** et sont réalisés, **sur demande et à la charge des propriétaires**, par les services du Syndicat EAU47 ou par une entreprise mandatée par ce dernier.

Cette demande déclenche une prise de rendez-vous afin de programmer la venue d'un(e) technicien(ne) sur place. **Seuls les agents du Syndicat EAU47 ou des technicien(ne)s de la société mandatée par EAU47 sont habilités** à réaliser ces visites. Les diagnostiqueurs immobiliers n'ont pas la compétence pour effectuer ces deux formalités.

Face à la recrudescence de faux contrôleurs, nous appelons les usagers à **redoubler de vigilance** quant aux personnes se présentant à leur domicile et qui invoqueraient ce motif. **Le technicien réalisant le diagnostic doit se présenter sur rendez-vous, doit être vêtu avec une tenue floquée « EAU47 » ou de la société mandatée et doit présenter sa carte professionnelle.**

En cas de doute n'hésitez pas à contacter les services d'EAU47 au 05 53 68 44 00

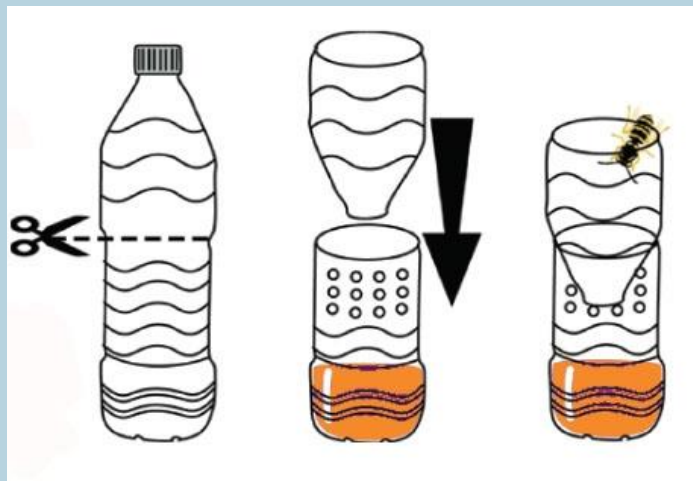
Frelons asiatiques : C'est le moment de commencer à les piéger

Le frelon est classé espèce nuisible pour l'abeille domestique sur arrêté ministériel du 28 décembre 2012.

Dès le mois de mars, les reines des frelons cherchent à fonder leur nid. Ce sont elles que l'on peut piéger pour limiter les nids de frelons dans son environnement. Et surtout on contribue ainsi à protéger les abeilles parmi lesquelles le frelon asiatique fait des ravages.

Voici un exemple de piège :

1. Coupez une bouteille en plastique en deux.
2. Percez 4 à 5 trous de 6-8 mm ; les insectes plus petits que les frelons pourront ressortir
3. Remplir, à part égale (ex : 100 ml de chaque) avec
 - de la bière blonde,
 - du sirop de cassis ou groseille
 - et surtout du vin blanc (pour ne pas attirer les abeilles)
4. Retournez le haut de la bouteille et l'insérer dans l'autre partie
5. Placer le piège plutôt en hauteur (1,5 à 2 m) et au soleil de préférence



Source Chambre d'Agriculture du Lot-et-Garonne

Ne vider le piège que quand il est vraiment plein. En effet, l'odeur des premières fondatrices piégées va attirer les plus proches voisines et le piège n'en sera que plus efficace.

Besoin d'une information sur la commune ? Où la trouver ?

Vous ne savez pas où trouver l'information ? Sur la commune, nous disposons de plusieurs supports pour communiquer.

1/ Le site internet de la ville – www.bruch.fr

Sur le site, vous trouverez toutes les informations permanentes de la commune et de ses services : secrétariat de mairie, bibliothèque, agence postale...

Pour les parents, vous pourrez consulter les comptes rendus de conseils d'école, les menus de la cantine de Bruch, des explications sur la garderie, le périscolaire et le centre aéré.

Pour nos seniors, l'actualité du CCAS.

Vous y trouverez également les numéros utiles généraux, ceux des services médicaux bruchois, et les coordonnées des associations bruchoises.



2/ La page Facebook - @VilledBruch

Sur cette page, c'est de l'information directe. Elle peut être variée : fermetures exceptionnelles et congés de vos services ; dernières actualités du village ou de vos commerces locaux, événements...

Pour être informés lorsque nous publions sur cette page, il faut soit « aimer » la page, soit vous y « abonner ».

Sur cette page, nous vous alertons aussi en cas de perturbations sur les réseaux d'eau, d'électricité ; de risques de débordement de l'Auvignon...

Pour être certains de recevoir ces dernières données ayant de l'importance, une nouvelle application a vu le jour, en partenariat avec Albret Communauté : IntraMuros.

3/ L'application IntraMuros

IntraMuros est une application **gratuite et très simple d'utilisation**.

Il n'y a pas de compte utilisateur à créer, seulement à télécharger l'application puis sélectionner la/les commune(s) qui vous intéresse(nt).

Vous y trouverez des informations sur :

- les services de la mairie de Bruch (numéros de téléphone et horaires d'ouverture de l'agence postale, du secrétariat de Mairie, de la bibliothèque, etc.)
- les services d'Albret Communauté (centres de loisirs, crèches, école de musique et de danse...)
- vos commerces et cabinets médicaux
- les associations bruchoises
- les communes environnantes
- les animations et manifestations de Bruch et des communes alentours.



Vous pourrez recevoir immédiatement par notification les alertes de la Mairie de Bruch (information à la population, alertes crues ou météo,...) mais aussi les flash info des commerces et associations que vous aurez sélectionnés.

Si vous avez besoin d'aide pour utiliser ces outils, n'hésitez pas à prendre contact avec la Mairie.

IntraMuros
L'essentiel est près de chez vous.

Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone.

Play Store (Android) | Apple Store (iPhone)

Tapez IntraMuros dans la barre de recherche et téléchargez l'application.

IntraMuros

Sélectionnez ensuite votre commune et naviguez dans les différents onglets.

Découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours. Recevez les infos importantes par notification.

Téléchargement gratuit

Google Play | App Store

Ne pas jeter sur la voie publique

Monsieur Georges Raynal fête ses cent ans



Monsieur Georges Raynal a fêté ses cent ans entouré de sa famille et des résidents et personnels de l'EHPAD de Port Sainte Marie où il réside depuis quelques années.

Né à Montagnac le 20 mars 1921, il a exercé successivement les professions d'agriculteur et de gendarme avant de prendre une retraite bien méritée, et a habité Bruch pendant de très nombreuses années.

Alain Lorenzelli, Maire de Bruch, et Joëlle Toffoli, première adjointe, sont venu lui rendre visite en ce moment exceptionnel et ont offert à ce Bruchois de longue date une boîte de friandises au nom de la commune.

Nous lui présentons tous nos vœux à l'occasion de son anniversaire.

MEMENTO

POMPIERS : 18

SAMU : 15

GENDARMERIE : 17

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 14h-18h

Mercredi et samedi : 10h-12h

Tel : 05.53.95.20.25

Adresse mail : contact@bruch.fr

Site internet : bruch.fr

Permanence de M. le Maire :

Sur rendez-vous

Horaires d'ouverture de l'Agence Postale :

Lundi, mardi, jeudi : 14h-16h30

Mercredi et samedi : 9h30-12h

Vendredi : 9h-11h00 et 14h-16h30

Levée du courrier du lundi au vendredi à 10h

Tel : 05.53.48.66.57

Horaires d'ouverture de la bibliothèque :

Lundi : 15h-18h

Jeudi : 14h-16h30

Samedi : 10h-12h

Guichet unique petite enfance

05.53.65.21.91 ou 05.75.09.81.90

ram@albretcommunaute.fr

Uniquement sur rendez-vous

Assistants sociaux :

MSA : le jeudi de 9h à 12h au 05.53.67.79.05

Régime général : Centre médico-social de Nérac au 05.53.97.44.00

Printemps à la Ferme – Samedi 29 mai

La Chambre d'Agriculture 47 propose depuis plusieurs années le weekend « de Fermes en Fermes » pour faire connaître ses acteurs à tous, petits et grands, ruraux et urbains.

L'édition 2021 évolue. Elle proposera trois semaines d'animations sur le département du 29 mai au 19 juin. Chaque samedi connaîtra sa conclusion avec une soirée festive dans un village pittoresque du Lot-et-Garonne.

Le secteur de l'Agenais et de l'Albret festoiera donc à Bruch le samedi 29 mai.

A partir de 19h00, dans le Castrum, une animation théâtrale liée à l'agriculture et à notre département, permettra aux petits et grands de se préparer au repas fermier proposé par les agriculteurs du secteur. La fête se terminera par une soirée musicale.

Au cours de la journée, d'autres animations seront proposées par différents partenaires : randonnées pédestres, visite de Bruch, accès à la Tour Sud...

Réservez donc votre journée voire votre weekend pour passer un bon moment autour de la ruralité à Bruch.

(si une association locale souhaite mettre en place une animation, qu'elle se fasse connaître en Mairie)



AGENDA

Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire

- ✓ **Samedi 8 mai : cérémonie de commémoration au monument aux morts**
- ✓ **Samedi 29 mai : Printemps à la Ferme** : animations, repas fermier et soirée musicale dans le Castrum de Bruch
- ✓ **Dimanches 13 juin et 20 juin : élections départementales et régionales**
- ✓ **Vendredi 25 juin kermesse de l'école à Montesquieu**